

ACADÉMIE VÉTÉRINAIRE DE FRANCE

Dossier de candidature à un siège de l'Académie Au titre de l'année 2019

Date limite de dépôt : 30 avril 2019

Présenté par M. Mme :

Le dossier doit être adressé par voie postale et par courriel (sous forme pdf) avant le 30 avril 2018 :

à l'attention du

Président de l'Académie vétérinaire de France
34, rue Breguet 75011 Paris.

Président de l'Académie vétérinaire de France
academie@veterinaire.fr

I / LETTRE DE MOTIVATION, D'ENGAGEMENT A PARTICIPER AUX TRAVAUX DE L'ACADEMIE

Accès au Livret d'accueil de l'Académie à l'aide du lien suivant, il est indispensable pour tout candidat d'en prendre connaissance et il le certifie :

<http://www.academie-veterinaire-defrance.org/outils/academie/livret-daccueil.html>

Date et signature

II / INFORMATIONS GENERALES

Nom :	Prénoms :
Date et lieu de naissance :	
Situation de famille :	
Nationalité :	
Adresse domicile :	
Téléphone :	Télécopie :
Courriel :	

Activité professionnelle :	
Adresse professionnelle :	
Téléphone :	Télécopie :
Courriel :	

Candidature à un siège de membre :
(Cocher la case de votre choix - NB : Une seule section)

Titulaire	<input type="checkbox"/>	Correspondant	<input type="checkbox"/>
Section Recherche Enseignement :.....			<input type="checkbox"/>
Section Sciences cliniques :.....			<input type="checkbox"/>
Section Santé publique vétérinaire, Production animale			<input type="checkbox"/>

Titre et date de votre dernière communication à l'Académie :

Responsabilités et pôles d'intérêts extraprofessionnels:

Pratique des langues étrangères :

Récompenses, distinctions... :

Officielles :

Académiques ou universitaires :

Etrangères :

III / FORMATIONS INITIALE ET CONTINUE

Formation initiale :

- *Vétérinaire : École, Faculté :*

Date de soutenance de thèse :

Titre de la thèse :

- *Autres formations :*

Diplôme :

Date :

Etablissement :

Formation continue :

(Organisme, nature, date, durée...)

IV / PARCOURS PROFESSIONNEL
(A détailler dans l'ordre chronologique)

.

V / LISTE DES ACTIVITES ET TRAVAUX PROFESSIONNELS

(Publications, communications, rapports, expertises, enseignements) que vous considérez comme les plus représentatifs : 20 références maximum

.

Les candidats acceptent que les dossiers soient transmis par voie électronique aux membres de l'Académie dans le cadre de la procédure des élections.

Date et signature